Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260602-D02062026125DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le deux juin deux mille vingt-six,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 27 mai 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs BODIN Lucie, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, CHOUBRAC Damien, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DUPUIS Arnaud, GUENY Cyril, HANNOUCHE Lise, KERMARREC Sarah, LAUGERAT Lilian, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PÉTIGNY Patrick, PICOT Sonia, POULAIN-JAMILLOUX Mélanie, QUIVIGER Éric, RAULT Mathilde, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STEPHAN Aurore.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle (procuration à Madame de la VERGNE Aude), Madame COLOMBEAU Estelle (procuration à Madame BODIN Lucie), Monsieur DESBLÉS Hubert (procuration à Monsieur RÉGNIER Teddy), Monsieur DROUILLÉ Jérémie (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame GUÉRIN Florence (procuration à Madame STÉPHAN Aurore), Monsieur PERCHAIS Éric (procuration à Monsieur CHARPENTIER Olivier).

SECRÉTAIRE : Monsieur DAVID Bertrand.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : **29**
. absent(s) et non représenté(s) : **0**

OBJET : ASSOCIATION ILOT P'TITS LOUPS
Avenant à la convention

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260602-D02062026125DE-DE

Délibération N°2026/125 du Conseil Municipal du 2 juin 2026
Publiée le 5 juin 2026

ASSOCIATION ILOT P'TITS LOUPS
Avenant à la convention

L'Association Ilot P'tits Loups propose des matinées d'éveil pour les enfants âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou parent de Châteaubourg. Elle sollicite également l'intervention de professionnels plusieurs fois dans l'année pour diversifier les activités. Une convention (*voir en annexe*) récapitulant les conditions d'occupation, la durée d'utilisation, les engagements et la responsabilité en termes d'assurances de la Ville, permet à l'association d'utiliser chaque semaine les locaux de la Maison de l'Enfance.

L'association souhaite étendre ses temps d'accueil aux petites vacances scolaires (*hiver, printemps, automne*). La précédente convention de mise à disposition de locaux entre cette association et la Ville de Châteaubourg pourra être modifiée par un avenant (*voir en annexe*) en y intégrant ces nouvelles périodes.

Suite à la présentation du sujet en commission 4 du *21 mai 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

Teddy RÉGNIER

Le Secrétaire de séance,
Bertrand DAVID

Nombre d'élus présents ou représentés : 29	Pour : 29	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0